

LETTRE OUVERTE à Mathieu Gallet, Président directeur général de Radio France, Laurent Guimier, directeur de France Info, Laurence Bloch, directrice de France Inter, Frédéric Schlesinger, directeur par intérim de France Bleu, Sandrine Treiner, directrice de France Culture, Anne Sérode, directrice de FIP, Bruno Laforestrie, directeur de Mouv', et Marc Voinchet, directeur de France Musique.

La direction de Radio France méprise-t-elle un journaliste sur cinq ?

Nous, CDD du planning, ne sommes pas de « jeunes journalistes en devenir » mais des journalistes à part entière. C'est pourtant sous ce terme pour le moins méprisant que nous désigne une note interne communiquée lors du dernier CEPIDF de Radio France, ce vendredi 21 octobre.

“ Les deux chaînes proposent des flashes quasi identiques (...). Ils sont présentés par de jeunes journalistes en devenir qui en raison de leur parcours commun au sein de la société proposent une hiérarchie et une écriture commune à l'exigence de Radio France...”

Faut-il rappeler que nous sommes diplômés d'écoles de journalisme, titulaires de la carte de presse (depuis près de 10 ans pour certains), et que nous accumulons depuis des années les remplacements à France Bleu, France Inter, France Info, Mouv, FIP, France Culture ? Nous sommes à l'antenne et sur le terrain au même titre que les titulaires. Avec un journaliste sur cinq en situation de précarité, Radio France se considère-t-elle comme une entreprise « en devenir » ?

Lors de ce même CE, a été annoncée la mutualisation des flashes de nuit entre franceinfo et France Inter. Un poste assuré jusqu'à l'été en 5/5 à franceinfo et qui passera donc en 5/2, malgré un rythme de travail alourdi : flashes toutes les demi-heures, à quoi il faudra ajouter le 6h30 de France Inter pour les CDD qui officieront le weekend, sur un poste non pourvu, en toute illégalité.

Qu'allons-nous devenir, nous, « jeunes journalistes » ?

Cette mutualisation (trois postes qui en deviennent un seul) nous fait nous interroger sur nos perspectives d'embauches qui s'amenuisent chaque année. Fusion des rédactions, postes non remplacés, recrutements en externe, les mauvaises nouvelles s'accumulent.

Le contrat d'objectifs et de moyens impose à Radio France de supprimer 270 postes sur trois ans. Quel peut être le devenir des 90 journalistes du planning dans ces conditions ? En 2015, la ministre de la Culture a pourtant appelé à « résorber la précarité » au sein du groupe audiovisuel public. Après la grève, le médiateur avait aussi évoqué l'idée d'une brigade de journalistes en CDI pour assurer les remplacements dans les différentes antennes. Qu'en est-il ?

Notre précédente lettre est restée sans réponse. Que celle-ci le reste aussi serait une preuve supplémentaire du mépris de la direction. Nous ne manquerions pas d'en tirer les conséquences.

Les journalistes (à part entière) du Planning